

Plan d'action 2016

Agence de Mobilité du Nord-Isère

Le plan d'action pour l'année 2016 proposé ici reprend les actions prévues dans le plan d'action triennal pour 2015-2017, en tirant les enseignements des actions réalisées en 2015 et en améliorant parfois la présentation, pour une meilleure lisibilité. Le plan d'action de l'Agence de Mobilité pour 2016 est donc en continuité avec les actions réalisées en 2015, et en étroite cohérence avec les recommandations de l'audit réalisé en 2014 et avec le plan d'action 2015-2017.

Pour davantage d'informations sur la continuité des actions de l'Agence entre 2015 et 2016, le rapport d'activité 2015 est disponible en téléchargement sur le site de l'Agence, www.mobilite-nord-isere.fr, rubrique L'Agence > Nos documents.

Le plan d'action est décomposé en 8 grandes thématiques et deux actions « support » :

- ✓ **Axe 1 : L'animation multimodale sur l'ensemble de l'offre de transport**
 - ⇒ Points d'Information Transport grand public, formations des prescripteurs, ambassadeurs
 - ⇒ Veille multimodale et guide mobilité
 - ⇒ Mise en place d'une base de données de personnes cibles
- ✓ **Axe 2 : Le développement du covoiturage**
 - ⇒ Parkings de covoiturage et schéma de parkings de covoiturage
 - ⇒ Plateforme mutualisée de covoiturage à l'échelle régionale
 - ⇒ Animations, sensibilisation et communication auprès des covoitureurs potentiels
- ✓ **Axe 3 : Le développement de l'auto-stop organisé**
 - ⇒ Extension du réseau VAP – Voiture A Partager – ou auto-stop de proximité
- ✓ **Axe 4 : Les animations pour développer le vélo, le vélo pliant et le vélo à assistance électrique**
 - ⇒ Schéma Directeur Modes Doux
 - ⇒ Animations vélo grand public
 - ⇒ Aide à l'achat de vélos à assistance électrique
- ✓ **Axe 5 : Les trajets domicile-travail**
 - ⇒ Animations PIT en entreprises
 - ⇒ Mise en place d'actions covoiturage au sein des entreprises
 - ⇒ Animation vélo en entreprise et remise en selle
- ✓ **Axe 6 : Le développement de l'écomobilité scolaire**
 - ⇒ Projets et animations dans les écoles, les collèges et les lycées
- ✓ **Axe 7 : L'assistance conseil auprès des collectivités**
 - ⇒ Projet de cheminement Modes Doux aux Avenières
 - ⇒ Transport à la Demande sur la Boucle du Rhône en Dauphiné
 - ⇒ Autres sollicitations
- ✓ **Axe 8 : L'organisation de grands événements régionaux ou nationaux au niveau local**
 - ⇒ Fête du Vélo, Semaine de la Mobilité, Challenge Mobilité, Challenge scolaire
- ✓ **Communication**
 - ⇒ Site web, Page Facebook, Mobilettre, Relations Presse, Brève de l'Agence, Outils de communication
- ✓ **Stratégie et fonctionnement de l'Agence**
 - ⇒ Stratégie, Administration, Pilotage

Axe 1 : L'animation multimodale

En continuité avec 2015

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère promeut l'ensemble des alternatives à la voiture individuelle. Il s'agit de transmettre aux habitants et usagers l'information concernant l'ensemble de ces alternatives : covoiturage, vélo, marche à pied, mais aussi transports en commun. En 2015, l'Agence s'est appuyée sur les Points d'Information Transport (PIT) et sur les relais du territoire pour transmettre l'information sur l'ensemble de l'offre de transports du Nord-Isère : réseau d'ambassadeurs, référents mobilité et prescripteurs. Des actions qui se poursuivront en 2016.

Les PIT grand public

Objectifs : Fournir de l'information multimodale en divers lieux du territoire, tout en confiant davantage de PIT grand public aux ambassadeurs.

Résultats attendus : Le grand public est en possession des informations transport sur son territoire.

Les formations prescripteurs

Objectifs : Former les prescripteurs du territoire afin qu'ils soient en mesure de relayer l'information auprès de leurs publics, et ainsi de toucher davantage de personnes. Les prescripteurs sociaux seront formés en priorité.

Résultats attendus : Les prescripteurs sont conscients des enjeux de mobilité pour leur public cible et capables de relayer l'information.

Le réseau d'ambassadeurs

Objectifs : Multiplier l'action de l'Agence sur le terrain et ses relais, en agrandissant l'équipe d'ambassadeurs de l'Agence, en les formant et les impliquant davantage dans les actions de l'Agence.

Résultats attendus : Environ 20 ambassadeurs actifs et au moins 2 formations par an.

La veille multimodale et le guide mobilité

Objectifs : Assurer une information sur les transports en commun à jour et de qualité et améliorer l'offre de transports en commun: recevoir une information actualisée sur les modifications de transports des AOT et partenaires du territoire ; collecter les retours terrain des habitants du territoire ; mettre à jour le guide mobilité et en assurant une large diffusion.

Résultats attendus : L'Agence s'assure de recevoir les informations à jour et transmet au minimum tous les 6 mois des retours terrain aux autorités compétentes ; le guide mobilité est mis à jour.

La mise en place d'une base de données de personnes cibles

Objectifs : Assurer le suivi des personnes rencontrées et l'évaluation des actions à l'aide d'une base de données unique ou de plusieurs bases, par thématique.

Résultats attendus : Avoir une ou plusieurs bases de données.

Budget prévu : 11 357 €

Axe 2 : Le développement du covoiturage

En continuité avec 2015

Le covoiturage est une alternative à la voiture individuelle particulièrement adaptée au territoire du Nord-Isère, en raison des distances et de son faible maillage en transports communs. C'est pourquoi il est un axe fort de la politique de l'Agence de Mobilité depuis sa création, et se décline à travers des actions de promotion et sensibilisation à la pratique du covoiturage, et la signalisation de parkings de covoiturage.

Parkings de covoiturage et schéma de parkings de covoiturage

Objectifs : Améliorer le maillage en parkings de covoiturage du territoire du Nord-Isère, en s'appuyant sur la réalisation d'un schéma de parkings de covoiturage à l'échelle du Nord-Isère, qui permettra de structurer l'offre de parkings sur le territoire et de combler les lieux qui en sont dépourvus. A partir de ce schéma, les communes et communautés de communes où l'installation de parkings de covoiturage est prioritaire seront identifiées et mobilisées afin de les accompagner dans l'aménagement ou la signalisation de ces nouveaux parkings de covoiturage.

Résultats attendus :

- 1 Schéma de parkings de covoiturage
- Maillage du territoire du Nord-Isère en parkings de covoiturage: environ 40 parkings de covoiturage signalés (hors CAPI) (dont 23 déjà signalés) (d'ici fin 2018)

Plateforme mutualisée de covoiturage à l'échelle régionale

Objectifs : La Région Auvergne Rhône-Alpes lance sa plateforme de covoiturage début 2016. L'Agence en fera la promotion afin de faire connaître aux habitants du Nord-Isère cet outil régional qui peut faciliter leur pratique du covoiturage, notamment en intégrant la nouvelle plateforme dans ses documents d'information et de communication. L'Agence initiera également des discussions avec la Région Rhône-Alpes sur un accompagnement spécifique sur le territoire du Nord-Isère et organisera des retours terrain sur la plateforme et les transmettra à la Région.

Résultats attendus : Augmentation du nombre d'inscrits sur le secteur du Nord-Isère par rapport au nombre d'inscrits sur les sites de la CAPI et Ecovoiturage du Département de l'Isère.

Animations, sensibilisation et communication régulière auprès des covoitureurs potentiels

Objectifs : Afin d'obtenir une augmentation significative de la pratique du covoiturage, l'Agence poursuivra la dynamique lancée en 2015 en organisant deux « animations concentrées dans le temps et dans l'espace », qui prendront la forme d'opérations coup de poing protéiformes (animations diverses, tractage, affiches...) concentrées sur une commune et ses alentours et sur quelques semaines.

Résultats attendus : 2 animations concentrées dans le temps et dans l'espace ; augmentation de la pratique du covoiturage dans les communes et communautés de communes où se seront déroulées les 2 animations.

Budget prévu : 48 447 €

Axe 3 : Le développement de l'auto-stop organisé

En continuité avec 2015

Variante du covoiturage, l'Agence a également mis en place, depuis 2014, un réseau d'auto-stop organisé – VAP, pour Voiture à Partager – qui, à la différence du covoiturage, ne nécessite pas de mise en relation préalable entre automobiliste et passager. Alors que les premières lignes de VAP ont été créées début 2014 dans les Vals du Dauphiné, la préparation de deux nouvelles lignes pour l'Isle Crémieu a été réalisée en 2015, afin d'être lancées en 2016.

Extension du réseau VAP – Voiture A Partager – ou auto-stop de proximité

Objectifs : Développer le réseau VAP en étendant le nombre de lignes et assurer l'adhésion au réseau par le biais de larges campagnes de communication :

- Suivi des nouvelles lignes du Vals du Dauphiné, évaluation et ajustement
- Animation de l'ensemble des lignes du Vals du Dauphiné: campagnes et stands d'information, création d'outils de communication
- Finalisation et lancement des deux nouvelles lignes sur l'Isle Crémieu
- Suivi des nouvelles lignes de l'Isle Crémieu, évaluation et ajustement
- Animation des lignes de l'Isle Crémieu: campagnes et stands d'information, création d'outils de communication
- Identification d'autres axes pertinents pour la création de lignes VAP, en collaboration avec les techniciens et les élus du territoire

Résultats attendus :

- Création de 2 nouvelles lignes Pont de Chérury/ La Balme les Grottes et Pont de Chérury/ Crémieu
- 500 inscrits sur le site du réseau VAP du Nord-Isère (d'ici fin 2018)

Budget prévu : 24 890 €

Axe 4 : Les animations pour développer le vélo, le vélo pliant et le vélo à assistance électrique

En continuité avec 2015

Le vélo est un mode de déplacement parfaitement adapté aux trajets du quotidien sur les courtes distances, que ce soit pour se rendre à son travail, faire ses courses, ou pour ses loisirs. Le vélo à assistance électrique (VAE) permet en outre d'effectuer des distances plus longues avec plus de dénivelé, et est à la portée de tous les publics. Il est donc particulièrement adapté aux territoires péri-urbains et ruraux comme le Nord-Isère. L'action de l'Agence de Mobilité repose sur les animations vélo grand public, un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique et des ateliers de remise en selle.

Schéma Directeur Modes Doux

Objectifs : La réalisation d'un schéma directeur modes doux à l'échelle du Nord Isère doit permettre, en s'appuyant sur les schémas déjà existants (CAPI, CC Vallons de la Tour et Département Isère), d'assurer une cohérence des aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire et faire reconnaître la valeur ajoutée des actions de l'Agence pour les collectivités.

Résultats attendus : 1 schéma directeur modes doux et le commencement d'aménagements par les communes et intercommunalités en suivant le schéma.

Animations vélo grand public

Objectifs : L'Agence doit continuer à sensibiliser le grand public à la pratique du vélo sous ses diverses formes. Elle effectuera donc des animations (type essais de VAE) dans des espaces publics (marchés), en en confiant progressivement la gestion aux ambassadeurs.

Résultats attendus :

- 10-15 animations vélo dans l'année
- Prise en main progressive par les ambassadeurs

Aide achat de vélos à assistance électrique (VAE)

Objectifs : Afin de faciliter l'accès aux VAE utilisés sur les trajets domicile-travail, l'Agence relance son aide à l'achat qui, couplée avec un dispositif d'achat groupé, permet des réductions de prix vraiment significatives. L'ensemble du dispositif cible en priorité les actifs du Nord-Isère et les trajets domicile-travail.

Résultats attendus :

- Baisse d'environ 30 % du prix du VAE pour le bénéficiaire
- Engagement d'entreprises dans le dispositif d'aides à l'achat
- Augmentation des aides à l'achat de VAE utilisés pour les trajets domicile-travail

Budget prévu : 34 997 €

Axe 5 : Les trajets domicile-travail

En continuité avec 2015

Les trajets domicile-travail constituent une part majeure des déplacements quotidiens. Or, la majeure partie s'effectue en voiture, y compris pour les trajets inférieurs à 5 kilomètres : ils offrent donc un potentiel de changement important dans les habitudes des habitants du Nord-Isère, et par conséquent, constituent une cible prioritaire pour les activités de l'Agence.

L'entreprise jouant un rôle central dans la facilitation de l'accès aux différents modes de transport pour ses salariés, l'Agence réalise plusieurs types d'action dans les entreprises, notamment celles adhérant à un plan de déplacement en entreprise ou inter-entreprises (PDE/PDIE).

Animations PIT en entreprises et établissement publics

Objectifs : Informer les salariés et promouvoir l'information multimodale dans les entreprises.

Résultats attendus : Les salariés des entreprises connaissent les solutions de transport sur leur territoire.

Actions covoiturage au sein des entreprises et établissement publics

Objectifs : Augmenter la pratique du covoiturage sur les déplacements domicile-travail par :

- La mobilisation des relais PDE dans les entreprises, les collectivités et la CCI
- L'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de leurs mesures incitatives
- La mise en relation des personnes partageant les mêmes trajets et susceptibles de covoiturer ensemble
- L'organisation d'animations dans les entreprises pour informer et sensibiliser les salariés à la pratique du covoiturage
- L'organisation d'opérations ludiques sous la forme de challenges covoiturage ou de défis mobilité

Résultats attendus :

- Les entreprises des 2 PDIE du territoire engagées dans la promotion du covoiturage
- D'autres entreprises engagées dans la démarche
- 15% de part de covoiturage dans les déplacements domicile-travail pour ces entreprises (d'ici fin 2018)

Animation vélo et remise en selle en entreprise et établissement publics

Objectifs : Encourager les déplacements domicile-travail en vélo et enclencher une dynamique globale de sensibilisation au vélo avec les entreprises en :

- Réalisant des formations vélo pour les salariés ;
- Proposer des animations en entreprise associées à ces formations vélo.

Résultats attendus :

- 10 formations par an en entreprise
- 10 animations par an en entreprise

Budget prévu : 21 382 €

Axe 6 : Le développement de l'écomobilité scolaire

En continuité avec 2015

L'écomobilité scolaire est l'ensemble des actions permettant de repenser les trajets domicile-école autrement qu'en utilisant la voiture. Elle se met en place par des actions telles que l'aménagement des infrastructures au profit des modes doux, l'éducation des enfants et la sensibilisation des adultes aux mobilités alternatives, la mise en place de lignes de pédibus. Les habitudes se prenant parfois dès le plus jeune âge, l'Agence œuvre pour que dès l'école primaire, les enfants puissent se rendre à l'école en modes doux. Jusqu'en 2015, les actions de l'Agence se concentraient essentiellement sur la mise en place de pédibus dans les écoles primaires et des actions de sensibilisation au vélo dans les collèges. A ces actions s'ajouteront en 2016 des animations autour du réseau VAP dans les lycées.

Projets et animations écoles

Objectifs : Inciter les parents d'élèves à accompagner leurs enfants à l'école en modes doux, par :

- L'accompagnement des Pédibus existants : apporter une assistance technique soutenue pour maintenir en vie tous les Pédibus qui voient le jour
- L'accompagnement à l'émergence de nouveaux Pédibus : apporter une assistance technique aux parents d'élèves en demande
- L'accompagnement des écoles dans la valorisation de la trottinette pour les déplacements domicile-école : apporter une assistance technique aux écoles où le développement de la trottinette est le plus important (aménagement de casiers dans les écoles...)

Résultats attendus :

- Accompagnement d'1 pédibus existant (Villefontaine)
- Aide à la création de 2 pédibus minimum (Bourgoin et Fertilieu)

Projets et animations collèges

Objectifs : Inciter les collégiens à se rendre au collège à vélo, par :

- Des animations théoriques et pratiques : continuer de sensibiliser les élèves des collèges demandeurs par le biais d'interventions pédagogiques et de contrôle technique
- La mise en relation avec le vélo citoyen: faire le lien entre les écoles primaires et les collèges de rattachement pour travailler avec un public qui a une vraie culture vélo

Résultats attendus :

- Collaboration avec au moins 2 collèges (1 par année scolaire)
- Au moins 1 vélo citoyen

Projets et animations lycées

Objectifs : Faire connaître le réseau VAP ADO aux lycéens pour promouvoir des déplacements partagés, en réalisant des animations dans les lycées

Résultats attendus : Intervention dans tous les lycées présents sur les lignes VAP

Budget prévu : 11 479 €

Axe 7 : L'assistance conseil auprès des collectivités

En continuité avec 2015

L'Agence met son expertise sur les sujets de mobilité au service des collectivités, en leur proposant une assistance conseil qui se décline sous diverses formes : réalisation d'outils d'aide à la décision, accompagnement sur la mise en place de services, relais d'information. Cette action d'assistance conseil faisait partie des préconisations de l'audit réalisé en 2014, et a donc commencé à être mise en œuvre en 2015. Elle se poursuivra en 2016.

Modes Doux aux Avenières

Objectifs : Promouvoir l'utilisation du vélo et de la marche à pied en apportant une assistance technique à la Mairie des Avenières sur la réalisation d'un cheminement modes doux.

Résultats attendus : 1 cheminement modes doux réalisé

Transport à la Demande sur la Boucle du Rhône en Dauphiné

Objectifs : Apporter une solution de transport alternative à la voiture aux habitants de la Boucle du Rhône, qui permettrait notamment de répondre aux besoins d'habitants n'ayant pas de voiture ou ne pouvant plus conduire, en réalisant l'étude de préfiguration d'un service de Transport à la Demande. Cette étude sera réalisée à l'échelle des 3 Communautés de Communes qui auront fusionné (Isle Crémieu, Pays des Couleurs et Balmes Dauphinoises).

Résultats attendus : 1 étude d'opportunité sur la mise en place d'un service de Transport à la Demande

Autres sollicitations

Objectifs : Répondre aux nouvelles sollicitations des collectivités

Résultats attendus : Demandes des collectivités réalisées

Budget prévu : 18 522 €

Axe 8 : L'organisation de grands événements régionaux ou nationaux au niveau local

En continuité avec 2015

Plusieurs événements de promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle sont organisés chaque année au niveau national ou régional. L'Agence de Mobilité est le relais local de ces événements à l'échelle du Nord-Isère, car ils constituent un moyen ludique de faire la promotion de ces modes.

Fête du Vélo

Objectifs : Faire la promotion du vélo en organisant une Fête du Vélo visible, ludique et familiale. La Fête du Vélo aura lieu dans 2 lieux différents : Bourgoin-Jallieu et Les Avenières.

Résultats attendus : 2 Fêtes du Vélo et un public au rendez-vous

Semaine de la Mobilité

Objectifs : Profiter de cet événement national et même européen, et de sa visibilité, pour faire la promotion des alternatives à la voiture individuelle. Une possibilité serait de thématiser la Semaine sur le covoiturage.

Résultats attendus : Diverses animations pendant toute la Semaine de la Mobilité

Challenge mobilité « Au travail j'y vais autrement »

Objectifs : Promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, en incitant les établissements publics, privés ou associatifs à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique visant à récompenser les établissements ayant le meilleur taux de participation ce jour-là. L'Agence visera à impliquer davantage d'entreprises que les années précédentes dans le challenge en les sensibilisant plus en amont.

Résultats attendus :

- 10 animations en amont du Challenge
- Augmentation de 50% de la participation par rapport à 2015

Challenge scolaire « Marchons vers l'école »

Objectifs : Faire du challenge Marchons vers l'école un événement déclencheur dans la mise en place de nouvelles pratiques de mobilité. Les écoles participantes devront rendre visible leur implication par les élus, et plus globalement impliquer davantage les parents, les élus et les enfants dans le Challenge.

Résultats attendus :

- Augmentation du nombre d'écoles et collèges participants par rapport à 2015
- Augmentation du taux de participation d'élèves

Budget prévu : 18 314 €

Communication

En continuité avec 2015

L'appropriation des enjeux de la mobilité par les élus du territoire, la collaboration avec les partenaires de l'Agence, la visibilité de ses actions et leur impact sur le territoire dépendent de la stratégie de communication mise en œuvre. En 2016, l'Agence s'attachera à encore rendre ses actions plus visibles en s'appuyant sur les outils de communication développés au sein de chaque projet, mais aussi sur les outils et canaux de diffusion de l'Agence tels que présentés ci-dessous.

Site web

Objectifs : Poursuivre la réorganisation du site pour le rendre plus attractif

Résultats attendus : 1 site clair et attractif

Page Facebook

Objectifs : Créer une page Facebook de l'Agence afin de diversifier et multiplier le public de l'Agence

Résultats attendus : Environ 3 posts par semaine

Lettre info-Mobilettre

Objectifs : Publier 3 à 4 mobilettres par an

Résultats attendus : 3 mobilettres, Diffusion papier dans tous les EPCI, Diffusion électronique à tous les contacts de l'Agence

Relations Presse Médias

Objectifs : Impliquer les journalistes de manière plus systématique lors d'actions de l'Agence (articles, conférences de presse, mais aussi outils des communes: bulletins municipaux, sites des communes...)

Résultats attendus : Au moins 1 article par an dans un bulletin municipal de toutes les communes, Augmentation du nombre d'articles dans la presse régionale, 1 encart Agence sur les sites de toutes les communes et tous les EPCI

Brève de l'Agence

Objectifs : Informer les partenaires de l'Agence des actions passées ou en cours par l'envoi d'un mail court, une fois par mois

Résultats attendus : 1 Brève par mois

Outils de communication

Objectifs : Maintenir à jour et en quantité suffisante les documents de présentation de l'Agence et de ses actions

Budget prévu : 12 008 €

Stratégie et fonctionnement de l'Agence

En continuité avec 2015

L'appropriation des enjeux de la mobilité par les élus du territoire et la visibilité des actions de l'Agence tient également au mode de fonctionnement qu'elle adopte au sein de son équipe et des relations qu'elle entretient avec ses partenaires, techniciens mais aussi élus.

Stratégie

Objectifs :

- Impliquer davantage les élus du territoire pour accroître la connaissance et reconnaissance de l'Agence, et générer de nouveaux projets
- Assurer la connaissance de l'Agence et l'échange de bonnes pratiques avec les techniciens du territoire et plus largement de la Région
- Sécuriser les financements de l'Agence
- Réaliser et mettre en œuvre le plan d'action pour 2016

Résultats attendus :

- Amélioration de la connaissance et de la reconnaissance de l'Agence par les élus du territoire et de leur appropriation des sujets liés à la mobilité
- Maintien du même niveau de subvention qu'en 2015

Administration

Objectifs :

- Soumettre les demandes de subvention (FEDER pour covoiturage, Région et SYMBORD pour étude TAD) et chercher d'autres financements
- Assurer la bonne formation de l'équipe par l'élaboration d'un plan de formation
- Gérer les affaires courantes

Résultats attendus :

- Maintien du même niveau de subvention qu'en 2015
- Environ 2 formations par salarié

Pilotage

Objectifs : Assurer une bonne gestion de l'Agence à chaque niveau (AG, CA, Cotech, équipe), afin d'en assurer le bon fonctionnement et l'efficacité.

Résultats attendus :

- 1 AG, environ 9 CA et 9 Cotech
- 1 tableau de suivi des actions envoyé aux administrateurs avant chaque CA

Budget prévu : 63 107 €
